



LIVRET 1 COMMENT PLANTER EN VILLE ?

Fiche 1.2 Sélectionner une palette végétale originale et identitaire

De quoi s'agit-il ?



les grands massifs d'Ixora du parvis de l'église de Saint-François marquent l'identité du centre-ville

La ville n'est pas uniforme. Elle se compose de quartiers et de secteurs qui ont chacun leur densité de bâti, leur identité architecturale, leur typologie de voirie, leur fréquentation... Et puis Basse-Terre n'est pas Saint-François, ni Grand-Bourg.

Favoriser la Nature en Ville en Guadeloupe demande donc de s'adapter à des contextes urbains qui sont différents. Pour déterminer la réponse adéquate en termes de palette végétale de projet il faut tenir compte de la typologie du site (place, rue, square, boulevard maritime, etc.) mais également de l'identité du lieu. Le projet végétal doit être en cohérence avec cette identité, voire participer à son affirmation.

Pourquoi le faire ?

Sélectionner une palette végétale originale permet d'éviter la standardisation des plantations urbaines utilisant un échantillon limité de plantes. On peut regretter par exemple la systématisme de certaines espèces au cours des deux dernières décennies : Black Olive, Palmier nain, Palmier royal ... ou plus récemment le Pongame.

L'inventaire du patrimoine arboré de Pointe-à-Pitre (ONF, 2004) fait état de 80 espèces différentes. Pourtant, 60 % du patrimoine arboré de la ville est composé par seulement 7 espèces, soit 9 % de la diversité botanique de la ville. Ce constat pourrait être réédité pour presque chacune des communes de Guadeloupe et avec quasiment les mêmes espèces.



Ces différents exemples démontrent la réalité de la banalisation des plantations urbaines, qui ne participent pas alors à la construction d'ambiances originales qui permettraient de souligner l'identité originale de telle ville ou de tel quartier de Guadeloupe. A ce titre, on pourrait évoquer par exemple les Sabliers de la Place de la Victoire et les Palmiers royaux du littoral de Lauricisque à Pointe-à-Pitre, les palmiers Phoenix du boulevard maritime de Sainte-Anne, les Mahoganys de l'entrée de Petit-Bourg, etc. Toutes ces structures végétales sont étroitement associées à l'identité du lieu. En diversifiant les palettes végétales de chaque site, chacun d'entre eux prend une identité singulière formant ensemble une offre d'espaces publics variés.

Fiche 1.2



Comment le faire?

Pour adapter correctement la végétation du projet à la typologie du site, il faut prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de l'espace à traiter. C'est l'objectif des fiches du Livret 2 : « Typologie des sites urbains à aménager ».

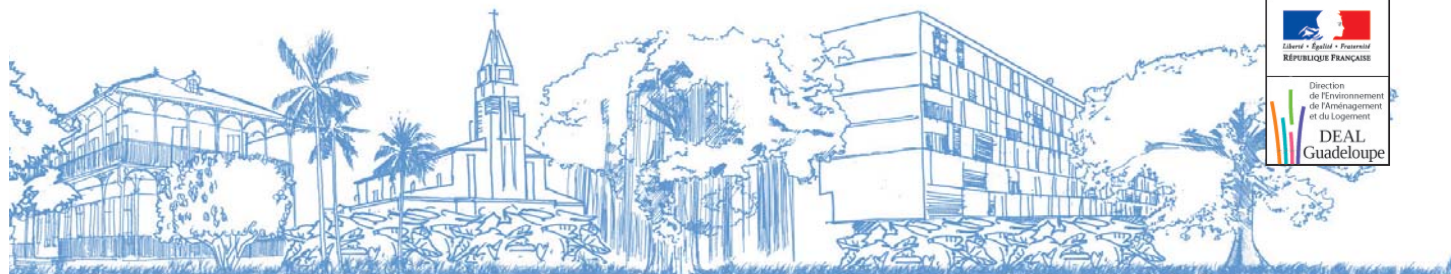
Il faut également adapter la palette végétale à l'identité paysagère* du secteur. La ville guadeloupéenne est souvent un élément constitutif de paysages de plus grande ampleur. Les traits caractéristiques de l'unité paysagère* qui abrite la ville fondent donc l'identité de son contexte. La vocation économique du territoire intervient aussi dans cette identité : secteur touristique, territoire rural, zone résidentielle, etc. L'aménagement urbain doit s'inscrire en harmonie avec cette identité paysagère, au risque d'apparaître comme une pièce rapportée *ex nihilo*, sans lien avec son environnement. La traduction de cette identité paysagère passe par le type de végétation (petits ou grands arbres, palmiers, arbustes, etc.), par des types de feuillages adéquats (les grandes feuilles vertes évoquent la luxuriance, les petites feuilles et les tons gris évoquent la sécheresse, etc.), par une esthétique plus ou moins ornementale ...



Palmiers (Cocotiers à gauche, Phénix à droite) en cohérence avec l'identité balnéaire de la ville de Sainte-Anne



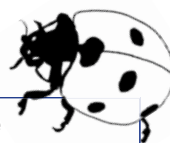
Sabliers anciens identitaires de la Place de la Victoire (Pointe-à-Pitre)



EN PRATIQUE

Le patrimoine végétal déjà présent sur site doit être une référence pour la définition de la palette végétale de projet. Si le projet prévoit la destruction de la végétation en place pour des raisons techniques, il peut être opportun de réimplanter ces mêmes espèces dans le cadre des nouveaux aménagements, sous réserve bien sûr que ces espèces soient correctement adaptées aux contraintes locales. C'est une façon alors d'assurer la transmission de l'héritage historique, culturel et paysager du lieu. Si le patrimoine végétal existant est préservé et intégré dans le projet, il faut que les nouvelles plantations soient en cohérence pour composer un aménagement unitaire *in fine* (continuité des alignements existants par ex.). Une palette végétale de contraste, différente des espèces déjà présentes, peut permettre de créer une ambiance spécifique à l'aménagement, mais cette option doit être finement réfléchie de façon à ce que cet élément de diversité s'inscrive avec harmonie dans le paysage global de la ville. La juxtaposition de projets distincts, avec des identités végétales et paysagères différentes, nuit toujours à la cohérence de l'espace urbain.

Quels exemples ?



Le Black Olive (*Bucida buceras*) est présent sur de nombreux espaces publics de Guadeloupe depuis 25 ans : Champ d'Arbaud à Basse-Terre, place de l'église et boulevard maritime de Sainte-Anne, place de l'église du Moule, parking de l'aéroport Pôle Caraïbe, etc. Il est vrai que c'est une espèce dont le gabarit et la tolérance à la sécheresse sont bien adaptés aux sites urbains. De plus, c'est une espèce autochtone, présente dans la flore indigène de Grande-Terre (même si les spécimens plantés viennent initialement de Floride). Elle a donc de véritables atouts. Mais son usage presque systématique en contexte urbain durant de nombreuses années est un motif de standardisation regrettable de la Nature en Ville.

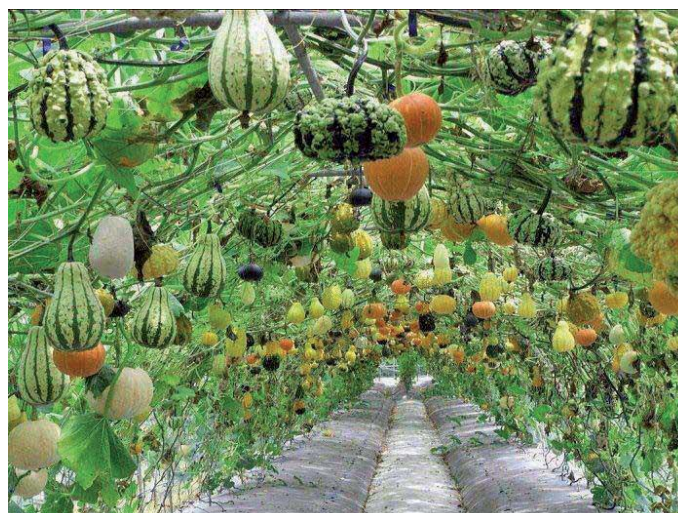
Le Pongame (*Pongamia pinnata*) est le nouvel arbre « à la mode » en Guadeloupe, planté entre autre à Pointe-à-Pitre et sur de nombreux parkings (Destreland, la Jaïlle, littoral de Basse-Terre, etc.). Et pourtant, c'était une espèce inconnue en Guadeloupe il y a 10 ans.



Black-olive (*Bucida buceras*)



utilisation d'une espèce du cortège naturel, l'Olivier pays (*Byrsonima lucida*) sur le parvis de la mairie de Petit-Canal



exemple de palette végétale originale à base de courges

Fiche 1.2



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
de l'Équipement
de l'Aménagement
et du Logement
DEAL
Guadeloupe



➤ Pour en savoir plus...

Références

► Principes de conception :

- Plante & Cité : Larramendy, S. (2014). *Conception écologique d'un espace public paysager* (p.12, 55)
- Plante & Cité : Micand, A. (2011). « Faune / flore » in *Référentiel de gestion écologique des espaces verts* (p.30-31)
- IAURIF. *L'arbre en ville : plantation* (p. 76)

► Caractérisation des unités paysagères de Guadeloupe :

- Ecce Terra, Caraïbes Paysages, C2R, LAU & Gilbert Louis (2011). *Atlas des paysages de l'Archipel Guadeloupe, Région Guadeloupe* (5 Tomes)

► Informations sur différentes espèces tropicales :

- Haeringer, P. (1980). *L'arbre dans la ville. Lecture sociale en quatre tableaux du couvert végétal dans la ville africaine*. ORSTOM (20 p.)
- Leber, P (1985). *Végétal et aménagement en Guyane*. CAUE de Guyane (119 pp.)
- US Department for Agriculture – Institute of tropical forestry (1979). *Trees for urban use in Puerto Rico and the Virgin Islands* (99 p.)



Peltophore remarquable de la place du marché de Sainte-Rose

Sitographie

- Atlas des Paysages de l'archipel Guadeloupe : www.paysagesdeguadeloupe.com
- Plante & Cité (ingénierie de la nature en ville) : www.plante-et-cite.fr

À lire aussi en complément :

Livret 2,

Fiche 3.1

Glossaire

- * unités paysagères : portions homogènes du territoire présentant des traits communs dans leur composition et leur caractérisation paysagères
- * identité paysagère : caractéristiques paysagères propres à un territoire donné, homogène